

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
POUR L'AMENAGEMENT DE LA ZONE « ILBARRITZ MOURISCOT »**

SIEGE : HOTEL DE VILLE DE BIARRITZ (64200)

TELEPHONE : 05.59.41.59.41

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2023**

**Présents** : Mme Maider AROSTEGUY (Présidente) - M. Marc BERARD - M. Marc CAMPANDEGUI - M. Edouard CHAZOILLERES (à partir de la question n°2) - Mme Valérie SUDAROVICH - M. Michel LABORDE

**Secrétaire de séance** : Mme Valérie SUDAROVICH

**Absents ou Excusés** : M. Emmanuel ALZURI (procuration à M. BERARD) - M. Edouard CHAZOILLERES (question n°1) - Mme Anne-Cécile DURAND-PURVIS (procuration à M. LABORDE) - M. Brice MORIN

**Compte rendu des décisions de Madame la Présidente  
en application de l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales**

Madame AROSTEGUY présente le rapport suivant.

Mes chers collègues,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de :

➤ Signature d'un marché public :

Objet	Procédure	Titulaire	Montant
Mission de maîtrise d'œuvre pour l'implantation d'urinoirs sur la promenade d'Ilbarritz qui relie les plages de la Milady et d'Ilbarritz et la mise en automatique de WC publics sur le territoire du SIAZIM : Ilbarritz Sud (territoire de Bidart, plage d'Ilbarritz) et Junon (territoire de Biarritz, parking Junon, avenue d'Ilbarritz).	Procédure adaptée	BRUNSART et LOT Architectes	38 100,00 € T.T.C.

Je vous remercie de bien vouloir prendre acte de la présentation de ce rapport.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PREND ACTE DU COMPTE RENDU.**

Fait et délibéré les mêmes, jour, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre Biarritz, le 8 novembre 2023

La Présidente

